

Maisons-Alfort

Décembre 2020 #492

le mag



Entrez dans la forêt magique !

À LA UNE

Les mesures en vigueur
à Maisons-Alfort

P. 6

CADRE DE VIE

Familles Zéro Déchet :
relevez le défi !

P. 15

JEUNESSE & FAMILLE

Rythmes scolaires :
les résultats de la consultation

P. 17

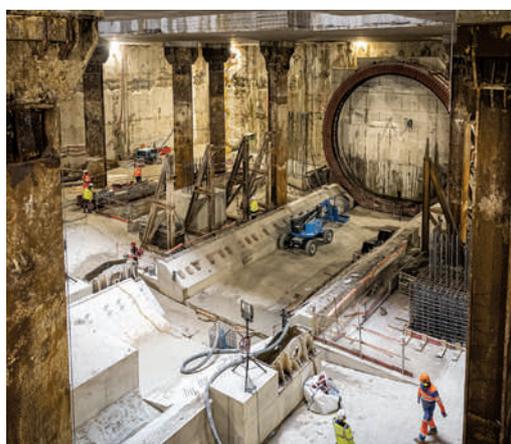


06

À LA UNE
Les mesures
en vigueur à
Maisons-Alfort

12

ACTUALITÉS
Arrivée du
tunnelier Marina
en gare du Vert
de Maisons



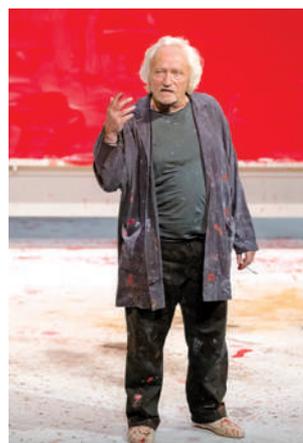
15

CADRE DE VIE
Familles Zéro
Déchet :
relevez le défi !

**JEUNESSE
& FAMILLE**
Rythmes
scolaires :
découvrez les
résultats de la
consultation



17



18

**SORTIES
CULTURELLES**
Quand la culture
s'adapte

Retrouvez toute l'actualité de votre ville sur son site internet www.maisons-alfort.fr et sur sa page Facebook : Ville de Maisons-Alfort.

Décembre 2020

Directeur de la publication : Delphine Raimond • **Rédaction :** Solenne Dimofski • **SR :** Isabelle Hamon • **Conception - Réalisation :** E-media • **Impression :** Le Réveil de la Marne • **Photos :** Service Communication, RP - Le Nai, Dinh, Lastes • **Tirage :** 32 000 exemplaires • **Dépôt légal :** 3 501P





En 2021 doivent avoir lieu les élections départementales et régionales. Aussi, dans le souci de respecter l'égalité entre tous les candidats et afin de se conformer à la lettre et à l'esprit de la législation en matière électorale, le magazine municipal « *Maisons-Alfort, le Mag* » ne comportera plus l'éditorial du maire et conseiller départemental ni la tribune d'expression de la majorité municipale, jusqu'à la date des élections départementales.

Nous prions les Maisonnais, qui pourraient s'étonner de cette absence, de nous en excuser. La rédaction de notre magazine continuera bien évidemment d'informer les Maisonnais, au fil des mois dans chaque numéro du magazine municipal, de tous les événements qui constituent l'actualité et la vie de notre ville.

À noter également, que suivant cette même ligne de conduite, l'information contenue sur le site internet de la Ville <https://maisons-alfort.fr/> est également restreinte et sera restaurée après les élections départementales.

ELA : LE PLEIN D' ACTIONS SOLIDAIRES

Depuis de nombreuses années, les écoles maisonnaises participent à la course ou la dictée ELA en faveur de la lutte contre les leucodystrophies. Avec la crise sanitaire, les regroupements n'ont pu avoir lieu en 2020. Toutefois, l'école élémentaire Charles Péguy a organisé une « semaine ELA » consacrée à de nombreuses activités comme la fabrication d'affiches et de banderoles en classe ou encore la création d'une maquette de l'école aux couleurs d'ELA. Et pour clôturer cette semaine solidaire, les élèves ont participé à une course le 13 novembre dernier.



LA MISSION LOCALE AUX CÔTÉS DES JEUNES MAISONNAIS

La Mission Locale a toujours maintenu ses activités à distance pendant le confinement de printemps puis sur rendez-vous pour aider les jeunes de 16 à 25 ans dans leur recherche d'emploi, particulièrement durant cette période. Un service civique dating a été organisé le 20 octobre pour accompagner les jeunes Maisonnaises à trouver une mission de service civique. De plus, en partenariat avec Métiers360, la Mission Locale a réitéré l'expérience immersive grâce à un casque de réalité virtuelle, pour leur faire découvrir plus de 70 métiers.



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Malgré la crise sanitaire, le maire de Maisons-Alfort, la 1^{re} adjointe au maire et conseillère départementale, l'adjointe au maire et conseillère régionale, M^{me} Primevert, les adjoints au maire M. Chaulieu et M. Cadeddu, notre député, Michel Herbillon, et une délégation de porteurs de drapeaux d'anciens combattants se sont réunis en comité restreint le 11 novembre pour commémorer le 102^e anniversaire de l'armistice qui marqua la fin de la Première Guerre mondiale. La période actuelle n'a pas empêché de se souvenir de toutes celles et ceux qui se sont battus pour les valeurs de la France et d'ainsi faire vivre le devoir de mémoire.



HOMMAGE À SAMUEL PATY

Avant la reprise des cours le 2 novembre dernier, le maire, la 1^{re} adjointe au maire et conseillère départementale, l'adjointe au maire et conseillère régionale, M^{me} Primevert, notre député, Michel Herbillon, le préfet du Val-de-Marne, Raymond le Deun, le président du Conseil départemental, Christian Favier, et Anne-Marie Bazzo, directrice académique, se sont rendus au côté des collégiens et des enseignants au collège Édouard Herriot pour rendre hommage au professeur d'histoire-géographie Samuel Paty, victime d'un acte terroriste.



JOYEUSES FÊTES AUX SENIORS MAISONNAIS

Du fait de la situation sanitaire liée à la Covid-19, les goûters de Noël organisés pour les seniors maisonnaires au Moulin Brûlé n'ont pu se tenir. Comme le veut la tradition, la Ville a décidé d'offrir les colis garnis aux plus de 80 ans ainsi que les boîtes de chocolats aux seniors maisonnaires, avec en plus cette année du champagne, afin de faire de cette période un moment festif. Ainsi, un dispositif exceptionnel a été mis en place au cours du mois de décembre avec des points de distribution dans chaque quartier. La Ville souhaite de joyeuses fêtes à tous les seniors maisonnaires !



Covid-19 : les mesures en

Le 24 novembre le président de la République a annoncé les étapes progressives de l'assouplissement du confinement depuis le 28 novembre. Celui-ci doit prendre fin le 15 décembre si les conditions sanitaires le permettent, soit moins de 5 000 contaminations par jour. Dans le respect des directives gouvernementales, vous trouverez ci-après les modalités de l'assouplissement du confinement tel qu'il est organisé dans notre commune depuis le 28 novembre, ainsi que les évolutions à venir à compter du 15 décembre, lors du déconfinement. Nous vous tiendrons bien évidemment informés via **le site internet ou le Facebook de la Ville** des inévitables évolutions qui ne manqueront pas d'intervenir dans les semaines à venir concernant chacun des thèmes abordés ci-après.

Les règles en matière de déplacement

Le système de l'attestation dérogatoire est maintenu jusqu'au 15 décembre. Les déplacements restent donc interdits sauf dans certains cas spécifiques, comme se rendre au travail ou amener ses enfants à l'école. Des changements sont toutefois intervenus depuis le 28 novembre. Désormais, il est possible de pratiquer une activité sportive ou de se promener dans un périmètre de 20 km et pour une durée de 3 h maximum, ainsi que se rendre dans un lieu de culte en respectant la jauge instaurée. **Si les conditions sanitaires le permettent, à compter du 15 décembre**, il n'y aura plus besoin d'attestation et les déplacements entre régions seront de nouveau autorisés. Toutefois, un **couvre-feu sera instauré de 21 h à 6 h du matin** à l'exception des 24 et 31 décembre. De même, les rassemblements sur la voie publique demeureront interdits. D'ici là, rendez-vous sur le site **gouvernement.fr**, pour remplir directement en ligne votre attestation ou la télécharger en version papier.

Les services administratifs

L'**Hôtel de ville** est ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h (17 h les 24 et 31 décembre), et le samedi de 8 h 30 à 12 h, à l'exception des 26 décembre et 2 janvier. L'ensemble des services est ouvert, mais uniquement sur rendez-vous en appelant chaque service directement ou en envoyant un e-mail à **ville@maisons-alfort.fr**. Nous vous remercions de faire preuve de civisme et de ne pas vous présenter en mairie sans rendez-vous. La Ville de Maisons-Alfort vous rappelle qu'elle met à votre disposition des services en ligne pour faciliter vos démarches. Pour ce faire, rendez-vous sur le site internet de la ville **maisons-alfort.fr**, rubrique « Mes démarches ».

Les mariages peuvent être organisés en présence de 6 personnes maximum. **Le Bureau du Logement** reçoit sur rendez-vous du lundi au vendredi (**01 43 78 92 13**). **Le cimetière** demeure ouvert (8 h-12 h, 13 h 30-17 h 30 tous les jours) tandis que le « service cimetière » continue de fonctionner normalement.

Petite enfance et accueil périscolaire

Les horaires de l'accueil périscolaire (matin et soir) relevant de la Ville ne changent pas. L'accueil de loisirs du mercredi après-midi et lors des vacances scolaires est également maintenu, de même que les Contrats Bleus. Le Bébé-Gym devrait reprendre en janvier prochain.



Dans le cadre du dispositif « Cliquez et Emportez », près de 300 commandes ont été préparées chaque semaine par les équipes des bibliothèques.

De leur côté, **la ludothèque de la Maison de l'Enfant et les ludothèques de l'OMC** continuent de proposer un service de LudoDrive (voir P. 19).

Les équipements sportifs, culturels et de loisirs

Conformément aux consignes gouvernementales, demeurent fermés **jusqu'au 15 décembre** a minima :

- **Le conservatoire municipal Henri Dutilleux** (des cours à distance sont maintenus pour les élèves, voir P. 18) ;
- Les théâtres Claude Debussy et le NECC et le Ciné Debussy ;
- **Les équipements sportifs suivants à l'exception des activités scolaires** : le centre aquatique Arthur Hévette, le Palais des Sports, les gymnases.

À l'inverse, ont pu rouvrir **depuis le 28 novembre** les équipements municipaux suivants :

- **Les stades, le skatepark et les terrains de tennis associatifs et libres, de pétanque et de boule** : seule la pratique sportive individuelle est autorisée pour les adultes ; toutes les activités extrascolaires, y compris les sports de ballon sans contact, sont autorisées en plein air pour les mineurs.
- **La médiathèque André Malraux et les bibliothèques** : il est ainsi possible d'emprunter et de rendre vos documents, aux horaires habituels, de les consulter sur place, d'utiliser les postes informatiques sur réservation, d'utiliser les tables de travail dans le respect du protocole sanitaire. Les réglementations sanitaires ne permettent pas à ce jour d'assurer les rendez-vous pour petits et grands programmés initialement. Un certain nombre va ainsi être assuré à distance ou remplacé par une nouvelle formule à distance.

À partir du 15 décembre, **les théâtres de la ville** devraient également rouvrir leurs portes, de même que le **Ciné Debussy**, avec l'instauration d'une jauge. Retrouvez le programme de vos sorties culturelles en P. 18.

La vigueur à Maisons-Alfort



L'accompagnement scolaire est proposé aux enfants de 6 à 15 ans scolarisés à Maisons-Alfort.

L'ensemble des activités extrascolaires, y compris en intérieur, pourra être pratiqué par les mineurs. Pour les adultes, les activités associatives de loisirs seront de nouveau autorisées, tandis qu'il faudra encore attendre a minima jusqu'au 20 janvier prochain pour la pratique sportive en intérieur et collective.

Les services de l'OMC Depuis le 28 novembre

Les **centres socioculturels** et les **Maisons Pour Tous** sont ouverts dans le cadre du maintien de l'accompagnement à la scolarité ainsi que les entretiens et l'aide à la rédaction de courriers dans le cadre du service d'écrivains publics et des permanences juridiques pour les personnes vulnérables. La prise de rendez-vous est obligatoire au 01 41 94 12 50 (service exclusivement réservé aux maisonnaires).

INFO-Séniors et le **Bureau Information Jeunesse (BIJ)** sont fermés au public. Toutefois, leurs activités et services sont assurés en visio et en permanence téléphonique auprès des Maisonnaires.

> **BIJ - Du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h**

01 49 77 80 38 - Facebook : BIJ. MaisonsAlfort

> **INFO-Séniors - 01 45 18 14 42**

omc.infoseniors@gmail.com - Les lundi, mardi et vendredi de 9 h à 12 h 30 et le jeudi de 14 h à 17 h 30.

INFO-Parents maintient ses entretiens de soutien à la parentalité avec la psychologue d'INFO-Parents avec prise de rendez-vous obligatoire, ses entretiens familiaux avec une médiatrice de l'Espace Droit Famille et un accueil téléphonique ou en présentiel en cas d'urgence sur ses horaires habituels.

> 83, rue Jean Jaurès - 01 75 37 97 52

omc.infoparents@gmail.com

Des activités de loisirs, créatives, culturelles à faire seul(e) ou en famille seront par ailleurs proposées tout au long du confinement sur le **blog de l'OMC : omclettreinfo.blogspot.com**.

> **Le siège de l'association reste disponible par téléphone au 01 41 94 12 50.**

À partir du 15 décembre

L'ensemble des structures de l'OMC citées précédemment sera ouvert au public dans le respect du protocole sanitaire édité par le gouvernement, si les conditions sanitaires le permettent.

Les structures liées à l'emploi

Le service **Accueil Emploi** vous accueille sur rendez-vous au **01 43 78 95 00**.

> accueil.emploi@wanadoo.fr - www.accueillemploi.fr

La **Mission Locale** reçoit du public uniquement sur rendez-vous au **01 43 96 20 39**. L'accompagnement à distance continue d'être assuré.

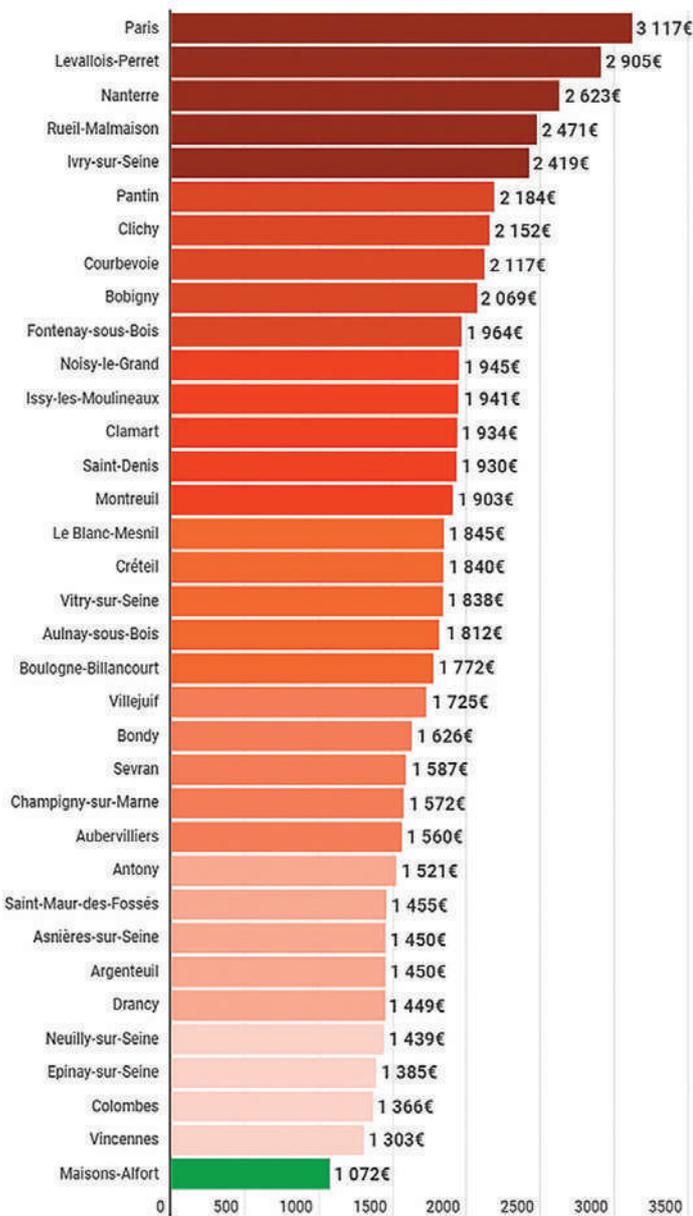
> www.mlma.asso.fr

Les commerces et marchés

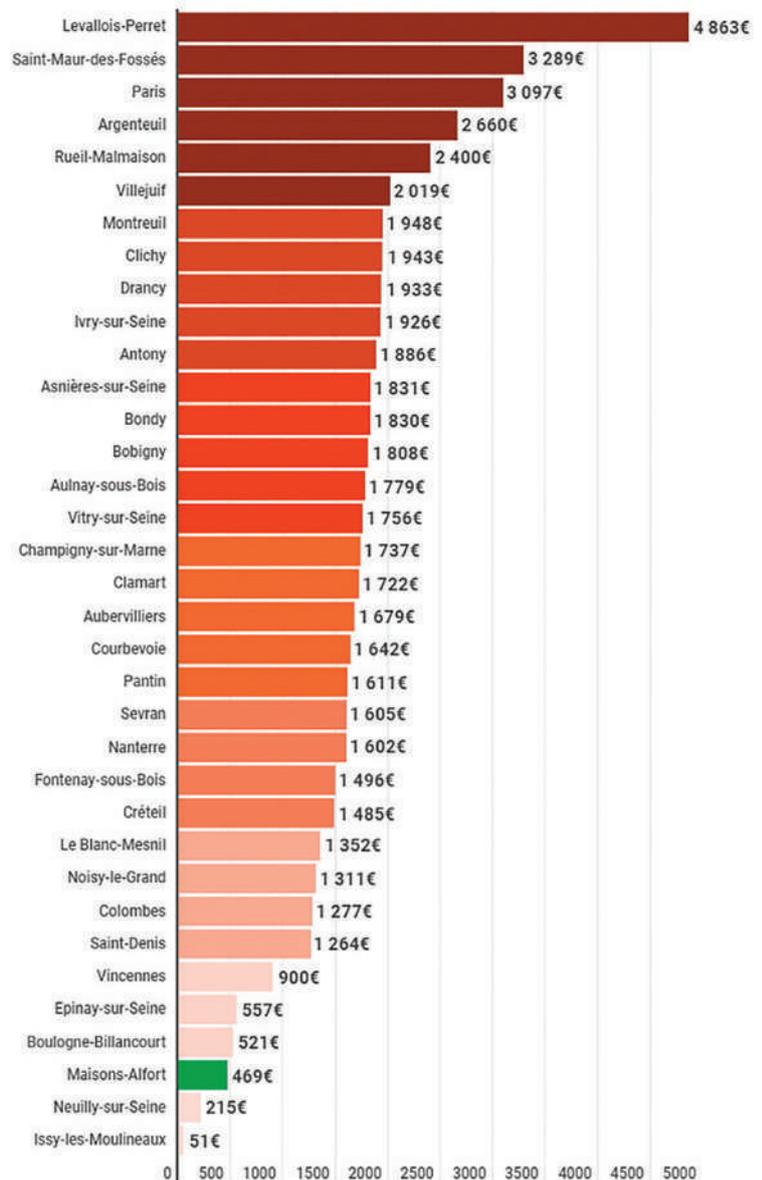
Depuis le 28 novembre, l'ensemble des commerces est autorisé à accueillir du public jusqu'à 21 h, à l'image des librairies, des magasins de jouets ou encore de vêtements, et ce, dans le cadre d'un protocole strict. **La tenue des marchés est autorisée** dans le strict respect des consignes sanitaires. Ainsi, les marchés du Centre-ville et de Charentonneau accueillent les Maisonnaires aux jours et horaires habituels. A l'inverse, **les restaurants et les bars** ne pourront pas rouvrir leurs portes a minima avant le 20 janvier. Sachez ainsi que la liste complète des restaurants maisonnaires qui proposent de la vente à emporter et/ou de la livraison est consultable sur le site internet de la Ville : maisons-alfort.fr.

FINANCES LOCALES

Une gestion saine pour répondre



Dépenses de fonctionnement des 35 communes de + de 50 000 habitants de la métropole du Grand Paris (En euros/hab.)



Endettement des 35 communes de + de 50 000 habitants de la métropole du Grand Paris (En euros/habitant)

Maîtrise des dépenses de fonctionnement

C'est à Maisons-Alfort que les dépenses de fonctionnement (en euros par habitant) sont les plus faibles parmi les 35 communes de plus de 50 000 habitants de la métropole du Grand Paris. Ainsi, elles s'élèvent à 1 072 euros en 2019, soit 41 % de moins par rapport à la moyenne de la métropole du Grand Paris (1 823 euros).

Un endettement en constante diminution

Depuis 2005, l'endettement de notre Ville est en baisse constante, passant ainsi de 1 060 euros par habitant à 469 euros en 2019, soit une diminution de 55 % de l'endettement communal. Cette diminution significative de l'endettement communal place Maisons-Alfort dans une situation favorable au sein de la métropole du Grand Paris : en 2019, son endettement en euros par habitant est inférieur de 72 % à la moyenne des villes de plus de 50 000 habitants.

re aux besoins des Maisonnais

Comme chaque année, le ministère de l'Action et des Comptes publics vient de publier sur son site internet les données budgétaires des 35 communes de plus de 50 000 habitants de la métropole du Grand Paris. Il en ressort que la Ville de Maisons-Alfort continue de figurer en tête des villes bien gérées de la Métropole en matière de maîtrise de ses dépenses de fonctionnement, tandis que son endettement – en constante diminution – demeure le plus faible des communes de plus de 50 000 habitants du Val-de-Marne.

Des initiatives solidaires

Cette gestion saine et équilibrée des finances locales octroie ainsi à la Ville les marges de manœuvre nécessaires, lui permettant aujourd'hui de faire face aux difficultés liées à la crise sanitaire de la Covid-19. Et ce, tout en continuant de proposer des services de qualité aux Maisonnais. En effet, la crise sanitaire a non seulement entraîné une réduction de recettes suite au confinement, mais également généré une hausse de certaines dépenses afin d'apporter un soutien aux habitants et de mettre en place des initiatives solidaires. Lors du confinement au printemps dernier, la municipalité a ainsi passé une commande massive de 56 000 masques alternatifs en tissu lavable, pour être en capacité de couvrir les besoins de l'ensemble des Maisonnais. En parallèle, un dispositif exceptionnel de livraison de courses et de médicaments à domicile a été mis sur pied par le biais du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) à destination des personnes de 75 ans et plus, handicapées ou souffrant d'une

pathologie particulière, de même, qu'un dispositif de chèques alimentaires pour les familles vulnérables, qui sont les plus touchées par la crise sanitaire. Dans la continuité de ces actions, la Ville a décidé d'augmenter en cette fin d'année, via le CCAS, les subventions allouées aux associations solidaires particulièrement sollicitées cette année, à l'image des Restos du Cœur, du Rotary Club, ou encore du Lions Club.



La livraison de courses et médicaments a bénéficié à plus de 100 Maisonnais durant le confinement.

De nombreux agents municipaux et plusieurs centaines de bénévoles sont venus prêter main forte, de la mise sous pli à la distribution des 56 000 masques à destination de chaque Maisonnais.





En cas de suspicion, n'hésitez pas à contacter la police.

ÉTRENNES & CALENDRIERS

La vigilance est de mise

C'est une tradition que l'on retrouve à chaque fin d'année : la vente de calendriers et la demande d'étrennes de la part des éboueurs ou encore des pompiers. Une tradition à laquelle nous avons tous plaisir à participer sans oublier de faire preuve de vigilance face aux arnaques.

Qui peut vendre un calendrier ?

À Maisons-Alfort, les éboueurs ou encore les pompiers sont autorisés à vendre des calendriers. Toutefois, cela n'empêche pas de rester sur ses gardes, des signalements de faux éboueurs ayant déjà été rapportés ces dernières semaines. Par ailleurs, en aucun cas des agents municipaux en charge de la propreté de la ville ne se présentent au domicile des Maisonnais pour demander des étrennes ou vendre des calendriers.

Quant aux sapeurs-pompiers, sachez que l'argent récolté est reversé à des associations de soutien à la profession. Une attestation vous est ainsi remise en échange de votre don permettant une déduction fiscale. Cette année, face à la situation sanitaire, les pompiers de Paris qui interviennent également dans les communes de la petite couronne, dont Maisons-Alfort, privilégient les dons en ligne via leur site internet officiel : oeuvresocialepompiersparis.fr.

Les bons réflexes à adopter

Dès lors, comment reconnaître un faux démarcheur ? Si une telle situation se présente à vous, exigez une carte professionnelle ou un justificatif de passage. Même si la personne est en uniforme, n'hésitez pas à vérifier la véracité de sa mission en appelant son employeur. Ne laissez personne entrer chez vous avant d'avoir vérifié son identité, utilisez plutôt l'entrebâilleur ou le judas. En cas de comportement suspect, faites le 17. Ne divulguez en aucun cas l'endroit où vous cachez vos bijoux, votre argent et ne communiquez jamais vos coordonnées bancaires. Si les signalements effectués ont permis à la police d'agir, nous vous invitons à la vigilance et à transmettre aux autorités compétentes toute situation suspecte.

> **Commissariat de Police - 70 bis, avenue de la République**
01 43 53 66 00

HOMMAGE

Elisabeth Dufour nous a quittés



Figure maisonnaise, Elisabeth Dufour, ou Elisa pour ceux qui l'ont bien connue, s'est éteinte le 20 octobre à l'âge de 72 ans. Documentaliste au collège Jules Ferry pendant vingt-cinq ans, de 1984 à 2009, elle a toujours fait preuve d'une implication et d'une bienveillance sans faille pour accompagner ses élèves. Reconnue unanimement pour son inépuisable générosité, toujours à l'écoute, elle n'aura eu de cesse d'initier de nombreuses activités pédagogiques à destination de ses élèves, les poussant toujours à entreprendre. Désireuse d'élargir leur horizon culturel, elle s'est dépensée sans compter pour chercher des partenariats et leur faire découvrir les arts au sens large : théâtre, cinéma, danse, calligraphie... C'est ainsi, qu'il y a eu à Jules Ferry des visites d'écrivains, des adaptations théâtrales, des tables-rondes journalistiques, des démonstrations de capoeira, des initiations à la calligraphie, ou encore un voyage au Festival de Cannes ! Au titre de ses innombrables activités, on retiendra également l'organisation de voyages scolaires en Allemagne, la création de « *Ferry presse* » (la revue du collège), avec en parallèle l'animation du « *Club journal* » et celle de la « *Semaine de la presse* ». Elle a également fait partie dans les années 90 des équipes animatrices des ateliers lecture-écriture clôturés en fin d'année par le concours « *Poésie* ». Concours pour lequel elle se donnait la peine de récolter des lots tout au long de l'année. Lorsque les stages en entreprise des élèves de 3^e furent initiés, elle en assumait seule la charge les premières années, nouant sans relâche les contacts nécessaires pour aider les élèves dans leurs recherches.

Remarquable professionnelle, ses proches et amis retiendront « *une belle personne exceptionnellement humaine* », qui avait toujours une attention, un geste de générosité pour les autres. La Ville de Maisons-Alfort adresse ses plus sincères condoléances à sa famille et ses amis.

ANIMATIONS DE NOËL

Parcourez la forêt magique et ses habitants de lumière

Préparez-vous à passer un Noël magique à Maisons-Alfort ! Cette année encore, les services techniques de la Ville vous ont concocté un décor féérique qui plaira sans aucun doute aux petits comme aux grands Maisonnais. Pas de temps à perdre, rendez-vous sur le parvis de l'Hôtel de ville transformé pour l'occasion en véritable forêt magique traversée d'une rivière enchantée. Ouvrez grand les yeux lors de votre déambulation, car vous ne manquerez pas de tomber sur ses habitants de lumière, hommage à la biodiversité et à la fragilité de la nature, qui sauront vous faire patienter jusqu'à l'arrivée du Père Noël.

Et il n'y a pas que le parvis de l'Hôtel de ville qui se pare de ses habits de lumière à l'approche du réveillon de Noël... N'hésitez pas à admirer les illuminations présentes dans chaque quartier de la ville.

> **Parvis de l'Hôtel de ville - 118, avenue du Général de Gaulle**
Ouvert tous les jours, toute la journée. Illuminations tous les soirs à la tombée de la nuit.



Et chez vos commerçants et sur les marchés ?

L'Association des Commerçants et Artisans de Charentonneau vous donne rendez-vous le **mercredi 16 décembre** et le **samedi 19 décembre de 15 h 30 à 19 h** au **Square René Coty** pour y découvrir ses animations (artistes, stands et goûters, Barbapapa, marrons chauds). Sans oublier la maison du Père Noël, à visiter le 19 décembre de 15 h à 19 h. Les plus jeunes ont également pu déposer leur lettre au Père Noël dans la boîte aux lettres installée spécialement pour l'occasion à côté du manège.

À noter que le marché du Centre sera exceptionnellement ouvert les 24 et 31 décembre aux horaires habituels, ainsi que le jour de Noël et le 1^{er} janvier. Le marché de Charentonneau sera ouvert les samedis 26 décembre et 2 janvier.

Retrouvez les illuminations de Noël dans vos quartiers sur le site internet de la Ville : maisons-alfort.fr, rubrique « Reportages photos »

EXPOSITION 2.0

Les Jeunes Talents s'exposent en ligne

Cette année, du fait de la situation sanitaire et du confinement, la 16^e édition du Printemps des Arts n'a pu se tenir. Mais pas de quoi arrêter les artistes maisonnais qui participaient à l'exposition Jeunes Talents ! Ces derniers vous proposent ainsi de découvrir leurs œuvres en version numérique dans une exposition 2.0. Une présentation de leur travail ainsi que leur portrait viendront compléter l'exposition. Au total, 22 jeunes âgés de 16 à 30 ans partagent leurs créations sur des thèmes et des techniques toujours aussi variés. Cette année, le jury se réunira en visioconférence pour attribuer le prix de la Ville ainsi que celui du Jury. Un troisième prix sera attribué par le public qui visitera l'exposition virtuelle et pourra ainsi voter jusqu'au 20 décembre.

> **Pour accéder à l'exposition : expo.bij-maisons-alfort.com**



Trois prix seront attribués aux Jeunes Talents 2020 maisonnais.

GRAND PARIS EXPRESS

Arrivée du tunnelier Marina en gare du Vert de Maisons

© Bruno Ménez

Le tunnelier Marina franchissant le « tympan Ouest » de la future gare du Vert de Maisons.

Marina est arrivé! Il s'agit de l'un des tunneliers du Grand Paris Express, arrivé dans la future gare du Vert de Maisons le 30 octobre dernier. Véritable temps fort de ce gigantesque chantier (200 km de lignes automatiques, soit autant que le métro actuel, et 68 gares!), l'arrivée de *Marina* marque une avancée significative dans les travaux de construction du futur métro de la ligne 15 Sud qui desservira la future gare du Vert de Maisons. « *Parti en mars du Puits Arrighi à Vitry-sur-Seine, Marina a parcouru près de 1,1 km, soit 40 % de son parcours total de 2,6 km, précise la Société du Grand Paris. Dans les semaines à venir, [...] il reprendra son creusement jusqu'à la gare Créteil l'Échat.* » Ce tunnelier est l'un des neuf utilisés pour le creusement des 33 km de la ligne 15 Sud entre Pont de Sèvres et Noisy - Champs.

Mise en circulation en 2025

Pour rappel, les travaux de creusement de la partie souterraine de la gare, actuellement en cours, ont démarré début 2019. En parallèle, la SNCF réalise le couloir de correspondance souterrain permettant de relier la ligne 15 Sud et le RER D.

Cette arrivée remarquée intervient quelques jours après la présentation par Valérie Pécresse, présidente d'Ile-de-France Mobilités et de la région Ile-de-France, du futur métro de la ligne 15 Sud. De près de 3 mètres de large, ces nouvelles rames iront deux à trois fois plus vite que les actuelles et seront équipées de ports USB, d'écrans d'information, de vidéoprotection et de la climatisation. La mise en circulation de la ligne 15 Sud est prévue courant 2025. Il faudra donc encore un peu de patience, car comme dit l'adage, « Rome ne s'est pas faite en un jour ».

La Ligne 15 Sud, c'est...

- 16 gares, toutes connectées au réseau de transports franciliens
- 22 communes concernées dans quatre départements
- Plus d'**1 million** d'habitants concernés et **300 000** voyages prévus chaque jour
- **33 km** de métro automatique

PLAN GRAND FROID***Êtes-vous inscrit sur le registre des personnes vulnérables?***

Actif depuis le 1^{er} novembre et ce jusqu'au 31 mars 2021, le Plan grand froid est un dispositif de prévention et de solidarité qui est déclenché en cas d'importantes chutes des températures. Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) tient à jour un registre qui recense les personnes fragiles et isolées, à savoir les personnes âgées, handicapées, malades ou encore les femmes enceintes. Ainsi, une écoute et un soutien sont rapidement apportés en cas de déclenchement du Plan grand froid. Si vous êtes déjà inscrit sur le registre, vous serez automatiquement contacté par le CCAS. Si tel n'est pas le cas, vous pouvez vous inscrire auprès du

CCAS, la démarche pouvant être réalisée par un tiers. Des exemplaires de fiches d'inscription sont également disponibles auprès des établissements paramédicaux de la ville et des professionnels de santé. La Ville de Maisons-Alfort met également en place un numéro vert d'urgence gratuit, accessible **jusqu'au 31 mars, 7 jours/7 et 24 h/24 : 0 800 09 94 94.**

> **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)**

118, avenue du Général de Gaulle - 01 43 96 77 04

Uniquement sur RDV du fait de la situation sanitaire



FOIRE AUX JOUETS

Des achats de Noël à moindre coût

Face à la situation sanitaire, l'Office Municipal de la Culture (OMC) vous propose une Foire aux jouets numérique en lieu et place de celle organisée habituellement à la Maison Pour Tous Pompidou. Jeux, jouets, articles de puériculture, il y en aura pour tous les goûts et adaptés à tous les âges ! Ce rendez-vous incontournable de la fin d'année constitue non seulement, pour les parents une occasion de dénicher des cadeaux à petits prix, mais également d'offrir une seconde vie à ces jouets et autres objets et vêtements, qui feront d'autres heureux. Rendez-vous sur le site foireauxjouets.omc-maisons-alfort.fr jusqu'au 20 décembre pour faire vos emplettes. Créez un compte pour échanger avec les vendeurs, convenez avec eux d'un rendez-vous afin de procéder à la transaction. Aucun paiement en ligne n'est possible.

> Pour plus d'informations, contactez l'OMC au 01 41 79 19 67



BLOG DE L'OMC

Faites le plein d'activités pour Noël !

Face au confinement au printemps dernier, il a fallu s'adapter et innover. Un défi relevé haut la main par les équipes de l'OMC qui se sont mobilisées pour proposer aux Maisonnais des activités diverses et variées à faire chez soi avec peu de matériel, mais aussi des défis et des informations pratiques.

Aujourd'hui, c'est reparti ! Rendez-vous sur le blog de l'OMC, omclettreinfo.blogspot.com, pour découvrir des propositions d'activités autour de Noël à faire en famille. Vous apprendrez également à fabriquer des décorations de table et pour votre sapin à moindre coût avec des objets du quotidien ou recyclés. Ce blog est également l'occasion pour les Maisonnais de proposer, de partager un savoir. Si vous avez une envie, une idée, n'hésitez pas à la partager en contactant l'OMC au 01 41 94 12 50 ou par e-mail : omc.lettreinfo@gmail.com.

PASS NAVIGO & DÉPARTEMENT

Une aide financière pour les seniors

Le département du Val-de-Marne a mis en place une aide à destination des détenteurs d'un forfait Navigo Senior. D'un montant de 60 euros par an, celle-ci représente une baisse de 5 euros par mois sur le Pass Navigo Senior. Pour en bénéficier, il suffit d'être âgé d'au minimum 62 ans, d'être imposable, de n'avoir aucune activité professionnelle, d'habiter dans le Val-de-Marne depuis un an au moins et de pouvoir justifier d'une utilisation d'au moins 6 mois (déduction faite des éventuelles interruptions) de son forfait Navigo Senior. La demande s'effectue depuis une plateforme en ligne accessible depuis le site internet du Département, valdemarne.fr, à laquelle il vous faudra ajouter trois pièces justificatives numérisées : attestation de contrat Navigo Senior mentionnant les 6 mois d'abonnement au minimum, un avis d'imposition complet de l'année en cours et votre RIB. Une fois la demande effectuée et acceptée par les services du département, l'aide sera directement versée sur votre compte bancaire en une seule fois.

> Plus de renseignements au 39 94



EMPLOI

La Gendarmerie Nationale recrute

La Gendarmerie Nationale démarre sa nouvelle campagne de recrutement pour le statut des Sous-officiers du Corps de Soutien Technique et Administratif (CSTAGN). Cinq spécialités sont proposées aux candidats de l'accompagnement et gestion du personnel à la gestion logistique et financière en passant par la mécanique. Pour connaître les modalités d'inscription, rendez-vous sur le site legendarmerierecrute.fr jusqu'au 25 janvier 2021. La réussite aux tests de sélection engage l'accès à une formation de plusieurs mois dans une école militaire en France ainsi qu'une mobilité géographique pour l'affectation.

> Par e-mail : cir.paris@gendarmerie.interieur.gouv.fr - Tél. : 01 85 56 25 53

CENTRE DE LOISIRS

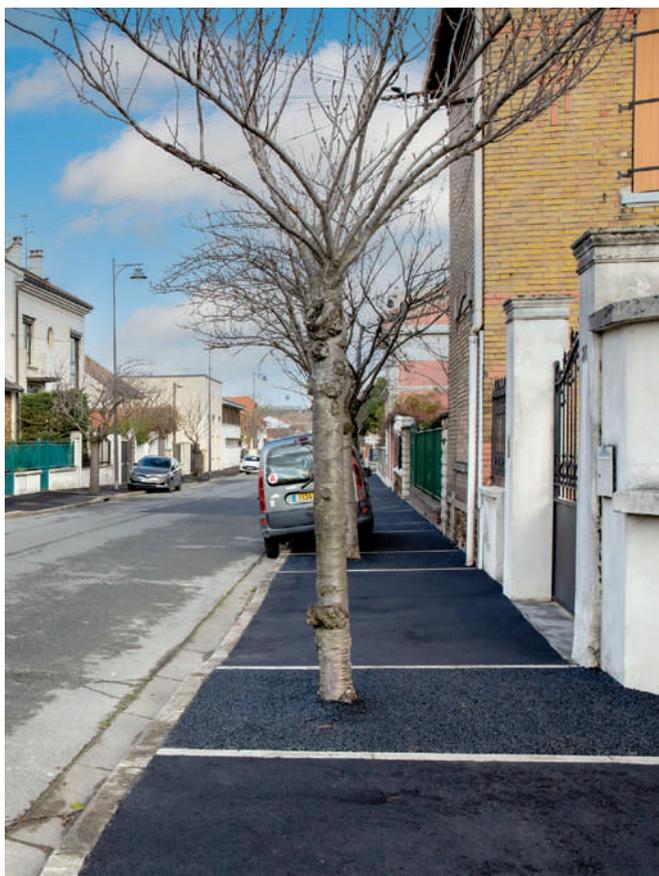
Parents, n'oubliez pas de réserver !

En raison de la situation sanitaire, la réservation est obligatoire pour déposer votre enfant à l'accueil de loisirs les mercredis après-midi en période scolaire et durant les vacances. À noter que ces réservations doivent être effectives au plus tard le vendredi qui précède la semaine d'accueil des enfants ou le mercredi souhaité. Vous pouvez annuler la réservation également au plus tard le vendredi de la semaine précédant l'accueil de votre enfant. Attention, toute réservation est due et sera facturée sauf transmission d'un justificatif médical ou d'une attestation d'événements graves.

Vous pouvez faire toutes ces démarches en ligne via l'Espace Citoyen accessible depuis le site internet de la Ville, maisons-alfort.fr, rubrique « Mes démarches ».

> Direction Enfance-Éducation - Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30, de 8 h 30 à 11 h 30 le samedi sur RDV uniquement
Tél. : 01 43 96 77 03 ou 01 43 96 77 28





EMBELLEMENT

La rue Condorcet a fait peau neuve

Après la rue de Vincennes cet été, l'ensemble des trottoirs de la rue Condorcet a été rénové cet automne. Le pied des arbres a été équipé d'enrobés drainants qui favorisent le bon arrosage de ces végétaux, et qui permettent aux piétons, personnes avec des poussettes ou en situation de handicap de mieux circuler sur toute la largeur de trottoir. À noter que bien que ressemblant à du bitume, notamment par sa couleur noire, ce matériau se compose en réalité de résine drainante. Il est donc bien plus poreux et laisse ainsi passer l'air comme l'eau, permettant aux arbres d'être correctement oxygénés et arrosés. De plus, ce revêtement a l'avantage d'empêcher le développement des mauvaises herbes et l'accumulation de divers débris au pied des arbres, contrairement aux grilles en métal, qui finissent de plus par blesser le collet des arbres lorsqu'ils se développent, ce qui n'est pas le cas de l'enrobé drainant.

AMÉNAGEMENT

La rue Nordling et le parvis de l'église Sainte-Agnès mis en valeur



La rue Nordling avant les travaux d'embellissement.



Image de synthèse du projet une fois les travaux achevés.

Débutés à la mi-novembre, les travaux d'amélioration et d'embellissement de la rue Nordling se poursuivent pour s'achever à la mi-décembre. Ils consistent en la création d'un parvis surélevé en pierres de Bourgogne qualitatives au sol devant l'église Sainte-Agnès afin de renforcer la sécurité

et sa mise en valeur, tandis que les trottoirs et la chaussée bénéficieront d'une réfection dans leur intégralité. Quatre grands pots seront par ailleurs installés pour encadrer et agrémenter les lieux.

ÉCOLOGIE

Familles Zéro Déchet : relevez le défi !

Vous souhaitez réduire vos déchets au quotidien et contribuer à la préservation de l'environnement ? N'hésitez plus et participez au Défi Familles Zéro Déchet ! Initiée par le Territoire Paris Est Marne&Bois, l'opération est désormais proposée aux Maisonnais avec le concours de la Ville de Maisons-Alfort. D'une durée de six mois, le défi débutera par une soirée de lancement en février prochain lors de laquelle chaque participant recevra un kit comprenant notamment des bocaux en verre pour acheter des produits en vrac ou encore des sacs en tissu. Tout au long du défi, les familles seront suivies par le Territoire et la Ville afin de mesurer leur progression vers le zéro déchet. « *Les familles réduisent en moyenne leurs déchets de 22 à 42 % entre le début et la fin du défi* », avance le Territoire.

Des ateliers pour apprendre à faire soi-même

Malgré la bonne volonté de chacun, il n'est pas toujours évident de savoir par où commencer pour réduire sa production de déchets et changer ses habitudes. C'est pourquoi, divers ateliers seront organisés au cours de ces six mois, à raison d'un par mois, afin d'aiguiller les participants. Cet accompagnement permettra ainsi d'apprendre à créer son propre compost ou encore de fabriquer soi-même ses produits ménagers ou de salle de bain. La première édition du Défi Familles Zéro Déchet prendra fin en juin 2021. Ce nouveau challenge 100 % vert est gratuit et ouvert à tous les Maisonnais dans la limite de 80 foyers. Pour s'inscrire, rendez-vous sur le site internet de la Ville, maisons-alfort.fr, pour remplir le formulaire dédié, du 1^{er} au 31 janvier 2021. Seul, à deux, ou en famille, relevez le Défi Zéro Déchet !

> Renseignements :

maisondelenvironnement@maisons-alfort.fr

Défi familles Zéro Déchet

Venez apprendre à réduire vos déchets en 6 ateliers gratuits

INSCRIPTION
sur www.maisons-alfort.fr
DU 1^{ER} AU 31 JANVIER 2021
Pour plus d'informations, contactez :
maisondelenvironnement@maisons-alfort.fr

Engagez-vous avec votre famille

VILLE DE MAISONS ALFORT
Paris Est
www.maisons-alfort.fr
PLAN INTERACTIF
VILLE DE MAISONS-ALFORT

RUE DU PROFESSEUR RAMON**Installation d'un U oscillant**

Afin de sécuriser la circulation des piétons et éviter l'accès aux véhicules à deux roues motorisés, un nouvel U oscillant a été posé dans le quartier des Juilliottes, au niveau de l'allée piétonne reliant la rue du Professeur Ramon à la rue Louis Pergaud. Il vient ainsi renforcer ceux posés en 2019 dans le quartier Berlioz, au 74 rue Victor Hugo au niveau de la crèche municipale Charles Perrault, ainsi que les quatre installés dans le quartier des Planètes le long de l'impasse Saint-Maur, des numéros 2 à 8, ainsi qu'aux 4/6 et 14/16 rue Danielle Casanova. D'autres U oscillants vont venir compléter le dispositif déjà en place. Ils seront installés en janvier prochain notamment au Square Victor Hugo.



DÉMOCRATIE, DEVOIR DE MÉMOIRE...

De jeunes Maisonnais en plein apprentissage de la citoyenneté

« Savez-vous quand le premier maire de Maisons-Alfort a été élu ? ». Plusieurs mains se lèvent, certains tentent leur chance. La responsable adjointe du service des archives de la Ville, reprend son exposé. Le 14 octobre dernier, c'était au tour des élèves de l'école élémentaire Charles Péguy, de la classe citoyenne de M^{me} Delekian, d'en apprendre davantage sur l'histoire de la ville, le rôle des institutions, du maire ou encore d'une mairie.

Depuis plus de 20 ans, la Ville de Maisons-Alfort propose des visites guidées de l'Hôtel de ville aux élèves maisonnais afin de les sensibiliser à leur rôle de citoyen. Parmi les incontournables de la visite, la salle du Conseil municipal et celle des mariages. À chaque visite, un élu accompagne les élèves dans leur apprentissage des institutions et de la démocratie.



Les élèves de l'école Les Planètes doivent retrouver des informations sur des soldats maisonnais de la Grande Guerre.



Petite histoire de Maisons-Alfort expliquée par la responsable-adjointe des archives de la Ville.

L'importance du devoir de mémoire

Quelques semaines plus tard, le rendez-vous est donné à l'école élémentaire Les Planètes, dans la classe citoyenne de M. Maia. La responsable du service des archives de la Ville distribue à chaque groupe d'élèves un dossier. L'objectif ? Mettre un visage sur un nom, retracer un parcours, de la « petite » à la grande Histoire. « Chaque dossier porte sur l'un des 696 soldats maisonnais morts pour la France dont les noms figurent sur le monument aux Morts du parvis de l'Hôtel de ville, explique Carole Macé, responsable des archives. À l'aide des éléments fournis, les élèves apprennent l'identité de ce soldat (son prénom, son métier, son âge etc.) mais aussi les faits historiques de la Grande Guerre. »

Une manière pédagogique et rattachée à l'histoire locale de faire vivre le devoir de mémoire.

VACANCES ACTIVES

Du sport et des loisirs variés au programme

Du 19 au 30 octobre dernier, à l'occasion des vacances de la Toussaint, de nombreux jeunes Maisonnais âgés de 6 à 18 ans ont profité du dispositif Sports Loisirs Quartiers, proposé de longue date et gratuitement par la Ville de Maisons-Alfort. Cette année, les activités individuelles ou nécessitant peu de contact ont été privilégiées, comme le badminton, le cirque, le bowling, le cosmic laser ou encore des sorties au centre aquatique. Alors que certains se dépensaient sans compter, d'autres jeunes Maisonnais profitaient de vacances riches en activités et découvertes dans le cadre des accueils de loisirs : sorties au Zoo de Vincennes, à l'Aquarium de Paris ou encore au Château de Breteuil, le château des contes de Perrault. Sans oublier une dégustation au Musée Gourmand du Chocolat, et la rencontre avec Peter Pan, sur la scène du théâtre Bobino à Paris.



Le Sports Loisirs Quartiers est proposé aux jeunes Maisonnais lors des vacances scolaires.

RYTHMES SCOLAIRES

Découvrez les résultats de la consultation

Du 30 novembre au 4 décembre inclus, les parents d'élèves et les enseignants et directeurs des écoles élémentaires et maternelles de la ville ont été invités à se prononcer sur l'organisation de la semaine scolaire à compter de la rentrée de septembre 2021. Le vote s'est déroulé exclusivement par correspondance du fait de la situation sanitaire. Après une première consultation proposée en 2017, qui a conduit au maintien de la semaine de 4,5 jours avec le mercredi matin (49,8 % des voix), la Ville de Maisons-Alfort a décidé d'organiser une nouvelle consultation citoyenne sur les rythmes scolaires face à l'absence de prise de position du Gouvernement sur ce sujet et aux diverses sollicitations des parents d'élèves, des directeurs d'écoles et des équipes enseignantes.

L'organisation de l'accueil périscolaire

À l'issue de cette nouvelle consultation, la majorité s'est exprimée pour le passage à la semaine de 4 jours, avec un taux de participation de 75,57 % des inscrits. Comme elle s'y est engagée, la Ville de Maisons-Alfort entend respecter le choix majoritaire des votants, qui se sont prononcés démocratiquement, à savoir la mise en place de la semaine de 4 jours à compter de la rentrée de septembre 2021 dans les écoles maternelles et élémentaires publiques de Maisons-Alfort.

La Ville continuera d'assurer ses services périscolaires sur la même amplitude horaire qu'actuellement. Ainsi, l'accueil des élèves dans les écoles s'effectuera comme aujourd'hui à partir de 7 h 30 le matin et jusqu'à 18 h 30, tandis que la Ville maintient l'organisation de la journée du mercredi sans aucune évolution tarifaire.

Concernant l'accueil de loisirs les mercredis, il pourra s'effectuer selon trois options pour les familles :

- À la journée (même tarif que durant les congés scolaires).
- Le matin avec repas (tarification actuelle du mercredi).
- L'après-midi avec repas (tarification actuelle du mercredi).



Dépouillement en cours à l'école maternelle Condorcet.

Nombre de parents d'élèves inscrits sur les listes d'émargement	6 114
Nombre d'enseignants inscrits sur les listes d'émargement	321
Nombre total d'inscrits	6 435

	Voix	Pourcentage
Nombre de votants et taux de participation	4 863	75,57 %
Nombre de bulletins nuls	29	0,60 %
Nombre de suffrages exprimés	4 834	75,12 %

Répartition des votes	Voix	Pourcentage
Semaine scolaire de 4 jours	2 909	60,18 %
Semaine scolaire de 4 jours et demi avec le mercredi matin	1 925	39,82 %

Un Noël atypique dans les écoles maisonnaïses

Chaque année, la Ville de Maisons-Alfort offre un spectacle aux enfants des écoles élémentaires - publiques et privées -, qui se déroule au théâtre Claude Debussy ou au NECC. Du fait de la situation sanitaire, il n'a pas été possible de proposer cet événement festif. Afin de permettre aux enfants de bénéficier au sein de leur école d'un moment festif, artistique ou d'un goûter, la Ville a alloué à chaque établissement un budget dédié.

CANTINE, CRÈCHE...

Payez vos factures par téléphone !

Aussi simple qu'un appel. En plus des moyens de paiement déjà proposés aux Maisonnais pour régler les factures de restauration scolaire, de crèche ou encore d'accueils de loisirs, s'ajoute désormais la possibilité de payer par téléphone en utilisant la procédure de vente à distance (VAD).

Pour ce faire, il vous suffit d'appeler la Trésorerie Nord Val-de-Marne au 01 48 75 45 52 entre 9h30 et 16h, puis de fournir les références de la facture à régler ainsi que vos coordonnées bancaires. La procédure est entièrement sécurisée.

CONSERVATOIRE

Les élèves continuent leurs cours à distance

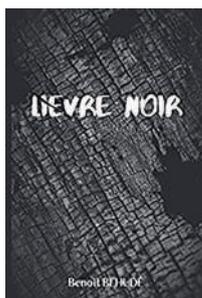


Le conservatoire assure des cours à distance pour ses élèves.

Covid-19 oblige, le conservatoire Henri Dutilleux a dû fermer ses portes au public jusqu'à nouvel ordre. Reste néanmoins que l'ensemble des équipes et professeurs s'est mobilisé pour assurer une continuité pédagogique avec ses élèves. En attendant un retour à la normalité, les agents du secrétariat et les professeurs proposent des supports pédagogiques afin de maintenir les cours à distance, dans la contrainte des moyens de chacun. « Plusieurs supports sont ainsi utilisés : Discord, Zoom, WhatsApp... nous alternons des échanges vidéo avec des cours en visioconférence afin de maintenir le lien avec les élèves, explique la directrice de la structure. Nous réfléchissons tous aux moyens de rendre plus humain cet éloignement contraint afin notamment de garder la finalité d'un projet artistique dans les apprentissages. » Leur dernier projet en date ? Un calendrier de l'Avent musical à découvrir sur le Facebook de la Ville ! À noter qu'en parallèle, les interventions de danse dans les écoles maternelles ont débuté tandis que les classes à horaires aménagés en musique, danse, théâtre ou arts plastiques (CHAM) continuent de bénéficier des enseignements en art dramatique, formation musicale et chorale.

LES MAISONNAIS PRENNENT LA PLUME

Lièvre noir de Benoît Behudé



Avec *Lièvre Noir*, Benoît Behudé signe son premier roman. Dans un futur dystopique, Sam, un père élevant seul sa fille, rentre un soir et trouve son appartement vide. Claris a disparu. Rapidement, ses soupçons se portent sur des marginaux installés depuis peu dans l'immeuble et eux aussi introuvables. Les nerfs de ce père déboussolé vont être mis à rude épreuve quand un imprévu de taille viendra ébranler ses recherches. Débute alors pour Sam une traque éreintante au rythme d'étranges codes à déchiffrer découverts sur sa route...

Lièvre Noir de Benoît Behudé (autoédition)



Le Ciné Debussy

■ CALAMITY de Rémi Chayé

Prix Cristal long métrage au Festival International du film d'animation Annecy 2020
Mercredi 16 décembre à 15 h (à partir de 6 ans)

■ ADIEU LES CONS de Albert Dupontel

Mercredi 16 décembre à 18 h
Dimanche 20 décembre à 15 h

■ DRUNK de Thomas Vinterberg

Dimanche 20 décembre à 17 h 30 (VO)

■ LES TROLLS 2 de Walt Dohrn, David P. Smith

Mercredi 23 décembre à 15 h (à partir de 6 ans, VF)

■ ADN de Maïwenn

Sélection Officielle Cannes 2020

Mercredi 23 décembre à 18 h
Dimanche 27 décembre à 17 h 30

■ PETIT VAMPIRE de Joann Sfar

Dimanche 27 décembre à 15 h (à partir de 7 ans)

■ LES ELFKINS : OPERATION PATISSERIE

de Ute von Münchow-Pohl

Mercredi 30 décembre à 15 h (à partir de 4 ans, VF)
Dimanche 3 janvier à 15 h (à partir de 4 ans, VF)

■ GARÇON CHIFFON de Nicolas Maury

Sélection Officielle Cannes 2020

Mercredi 30 décembre à 18 h

■ MANDIBULES de Quentin Dupieux

Dimanche 3 janvier à 17 h 30

Retrouvez toute la programmation sur www.theatredemaisons-alfort.org

Théâtre

Rouge (Théâtre)

Judi 17 décembre à 19 h, à Debussy

Primée de 6 Tony Awards, les Molières américains

New-York, 1958. Mark Rothko, artiste célèbre pour ses grands à-plats colorés, doit répondre à la commande de vastes peintures murales passée par un restaurant à la mode. Dans son atelier, son jeune assistant apprend, le questionne et commence à remettre en question ses grandes théories sur l'art, jusqu'à l'accuser d'hypocrisie et de compromission mercantile. S'engage alors entre les deux hommes une joute verbale passionnée. A travers ce face-à-face puissant et émouvant, on assiste à une leçon d'histoire de l'Art et de philosophie.



Les petites géométries (Jeune public)

Samedi 19 décembre à 17 h, au NECC (à partir de 3 ans)

Face à face, deux drôles de silhouettes s'observent. La tête emboîtée dans des cubes noirs, elles font défiler sous leur craie un ciel étoilé, un oiseau coloré ou des visages aux multiples émotions... De quelle manière communiquer autrement que par la parole ? Quel est le pouvoir du langage non verbal ? Entre jeu masqué et théâtre d'objets, c'est toute une histoire qui se dessine, se devine et parfois s'efface pour mieux se réinventer. À mille lieux des effets 3D et autres hologrammes, ce jeune duo signe un spectacle animé et graphique aussi mélancolique que merveilleux !

Ludothèques : profitez du service « LudoDrive » !

Cliquez, empruntez et jouez ! En raison de la crise sanitaire de la Covid-19, la ludothèque de la Maison de l'Enfant ainsi que les deux ludothèques de l'Office Municipal de la Culture (OMC) sont fermées jusqu'à nouvel ordre. Elles proposent ainsi un service de « LudoDrive », qui consiste à emprunter des jeux pour la maison pour une durée de deux semaines.

À la ludothèque de la Maison de l'Enfant

Les parents maisonnaires peuvent consulter le catalogue accessible sur le site internet de la Ville, puis, une fois leur choix effectué, appeler les équipes de la ludothèque au 01 41 79 07 05 du mardi au samedi de 9 h à 13 h. Un rendez-vous leur sera ainsi attribué afin de venir récupérer les jeux (jusqu'à 5 ans) au 86 avenue Busteau. À noter que pour pouvoir emprunter, une adhésion préalable est nécessaire.

Les ludothèques de l'OMC

Afin de pouvoir profiter de ce service, vous devez au préalable vous inscrire – si tel n'est pas déjà le cas –, sur place, dans l'une des deux ludothèques. L'ensemble des jeux empruntables (3 par famille) figure dans le catalogue des ludothèques, disponible sur le blog de l'OMC : omclettreinfo.blogspot.com. Une fois votre choix effectué, remplissez le formulaire de réservation. Si les jeux sont disponibles, les retraits s'effectuent selon le créneau choisi aux horaires d'ouverture des structures :

- **À la Maison Pour Tous Pompidou** : les mardis de 14 h à 19 h et mercredis de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h au 12, rue Georges Gaumé
Tél. : 01 41 79 19 68 ou 01 41 79 19 65
- **À la Maison Pour Tous d'Alfort** : les jeudis de 14 h à 19 h, vendredis de 14 h à 20 h et samedis de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h au 1 rue du Maréchal Juin.
Tél. : 01 43 75 37 86

À noter que ces emprunts sont entièrement gratuits et pour une durée de deux semaines.



ASC

L'association propose ses cours en ligne



Face à la situation sanitaire, l'Association Sportive et Culturelle (ASC), adapte son offre d'activités. Après avoir expérimenté avec succès des séances de body karaté en vidéo live pendant le confinement, l'ASC vous propose un large choix d'activités sportives à distance : yoga, gym douce (Feldenkrais), gym dynamique (Body Stretch), Tai-chi, karaté, self-défense et body karaté. Celles-ci sont ainsi accessibles en direct sur l'application Zoom, puis en différé sur Youtube. Les musiciens sont, quant à eux, invités à se rapprocher de leurs professeurs respectifs afin de convenir d'un créneau pour pratiquer avec eux en ligne depuis chez eux. Seuls les adeptes de l'aquagym et de la marche nordique, ont accès à tous les cours, sans restriction, au vu de l'impossibilité de faire des cours en ligne. Des cours techniques à destination des dessinateurs sont en préparation et seront disponibles sur Youtube. Pour l'année 2020-2021, l'inscription dans l'une des activités donne accès aux cours en ligne (en live et en replay) des autres disciplines. Dès que possible, les cours reprendront en présentiel.

> **Contact : Loan - 01 43 76 81 43**

RUGBY À 5

Un beau résultat pour le RCMASM

Le 11 octobre dernier s'est déroulée l'étape 2 de l'Open Masculin de la coupe Île-de-France de rugby à 5 au Stade Delaune. L'occasion pour les douze équipes masculines franciliennes de s'affronter. Au total, 166 essais ont été marqués en cette journée sur les lignes adverses. L'équipe du RCMASM (Rugby Charenton Maisons-Alfort Saint Maurice) n'a pas manqué cette occasion de jouer sur son terrain et devant son public en décrochant la 3^e place de ce tournoi par trois victoires sur les quatre matchs joués. Ce bon résultat permet ainsi à l'équipe de se hisser à la 3^e place du classement général. Un bon départ face aux matchs restants à jouer au cours de ce tournoi régional.



L'équipe du RCMASM en plein match lors de la coupe Ile-de-France (Open Masculin) de rugby à 5.

JCMA

Deux Maisonnaises aux championnats d'Europe de judo



Anaïs Mosdier.

Du 4 au 8 novembre se sont déroulés les championnats d'Europe Juniors en Croatie, à Porec. Parmi les judokas français en lice sur les tatamis, deux athlètes maisonnaises du Judo Club Maisons-Alfort (JCMA), Anaïs Mosdier et Morgane Fereol. Toutes nos félicitations à Anaïs Mosdier qui se hisse sur la 3^e marche du podium dans la catégorie moins de 23 ans et -52 kg ainsi qu'à Morgane Fereol pour sa 7^e place en juniors -70 kg !



Morgane Fereol.

Mes démarches en ligne sur l'Espace Citoyen, mode d'emploi

Depuis près de deux ans, les Maisonnais peuvent effectuer bon nombre de démarches administratives en ligne, directement depuis leur Espace Citoyen. Pré-inscription en crèche du petit dernier, demande d'encombrants ou encore de bourse Sport... Récapitulatif et mode d'emploi.

Spécialement conçue pour vous accompagner dans votre vie quotidienne et faciliter vos démarches administratives auprès des différents services de la Ville de Maisons-Alfort, la plateforme s'est enrichie en fonctionnalités au fil des mois.

Quelles démarches puis-je effectuer ? Sont-elles 100 % en ligne ?

Ainsi, vous pouvez y effectuer toute démarche liée à l'état civil, que ce soient des demandes d'actes (naissance, mariage, décès), de livret de famille, d'inscription sur les listes électorales, mais aussi vos pré-demandes de passeport et de carte d'identité avant de finaliser votre dossier en mairie. Il est également possible de réaliser une pré-inscription en ligne en crèche municipale ainsi qu'en petite section de maternelle, de faire une demande d'enlèvement d'encombrants, d'autorisation d'occupation temporaire du domaine public ou encore de signaler un stationnement abusif sur le domaine public à la police municipale. L'objectif étant un véritable gain de temps pour les administrés dans la réalisation de leurs démarches. Car même si certaines ne sont pas réalisables 100 % en ligne, l'agent n'aura plus qu'à valider votre dossier en mairie, préparé en amont, et à répondre à vos éventuelles questions. Autre avantage de la plateforme, son intuitivité. En effet, celle-ci communique avec l'utilisateur, l'avertit de l'état de traitement de ses demandes et lui propose des informations sur-mesure préalables à sa démarche : horaires, localisations, tarifs, mais aussi des rappels pour certaines inscriptions à réaliser.

Un espace spécifique aux familles

Les familles maisonnaises disposent d'un espace qui leur est dédié leur permettant d'effectuer l'ensemble des démarches relatives à leurs enfants : réservations de séjours lors des vacances scolaires, réservations et modifications de places en accueil de loisirs ainsi que justifier d'une absence en cas d'annulation d'un créneau préalablement réservé. L'ensemble de la famille y est ainsi répertorié, ce qui permet d'avoir une vue globale sur l'état d'avancement des demandes en cours de chacun, dans l'onglet « Mes informations », puis « Dernières demandes ».



La plateforme est intuitive et communique avec l'utilisateur, l'avertit de l'état de traitement de ses demandes.

Suis-je obligé de créer un espace personnel ?

Il n'y a aucune obligation, sauf pour les demandes d'encombrants. Toutefois, elle présente l'avantage de conserver vos données pour vos futures démarches : ainsi, vous n'aurez pas besoin de ressaisir la totalité de vos informations à chaque nouvelle demande. De plus, la possession d'un espace personnel vous permet d'avoir accès à un coffre-fort numérique dans lequel vous pouvez stocker vos justificatifs. Attention, ces documents ne sont toutefois pas visibles par les services de la Ville. Il vous faudra donc les transmettre si demandé, sans avoir cependant besoin de les numériser à chaque nouvelle démarche. La totalité des démarches réalisées sur la plateforme est entièrement sécurisée et conforme au règlement général sur la protection des données (RGPD).

Si je rencontre un problème, à qui dois-je m'adresser ?

Contactez directement le service auprès duquel vous effectuez votre démarche. À noter que si vous oubliez votre mot de passe, sachez qu'un premier e-mail vous sera envoyé par sécurité pour vérifier votre identité.

Libre expression des groupes politiques représentés au Conseil municipal de Maisons-Alfort

Visons le 100% bio dans la restauration collective !

La loi Alimentation oblige les Communes à intégrer, à l'horizon 2022, 50 % de produits durables ou de labels de qualité dans leurs menus, dont 20 % de bio, et à bannir les contenants en plastiques en 2025. Un repas végétarien par semaine est déjà obligatoire depuis le 1^{er} novembre 2019.

Comme dans de nombreux domaines, la municipalité se contente aujourd'hui de respecter les minimums légaux obligatoires. Cantines scolaires, crèches, maisons de retraite, portage de repas à domicile : il est pourtant possible d'assurer une alimentation de meilleure qualité sociale et environnementale à de nombreux Maisonnais.

N'attendons pas que la loi nous y oblige : prenons les devants ! Viser le 100 % bio et local sans surcoût est possible, de nombreuses villes l'ont déjà fait, et pas seulement de petites communes rurales : les exemples sont désormais

nombreux. Grande-Scynthe, Bordeaux, ou encore la ville de Lyon qui a atteint 40 % dès 2018, en passant un contrat avec une coopérative de producteurs de la région.

On le voit, cette transition peut ainsi intervenir en développant des relations directes avec des producteurs, ce qui contribue plus largement à garantir les revenus des agriculteurs et à protéger notre environnement.

Se fixer des objectifs ambitieux dans ce domaine si fondamental qu'est l'alimentation serait un projet gagnant pour tous : pour les Maisonnais, pour les producteurs, pour l'équilibre de nos territoires urbains et ruraux, et pour notre environnement à tous.

« **Maisons-Alfort Ensemble, Écologie et Solidarité** »
Cécile Panassac, Bernard Bouché, Fanny Cercey, Gilles Betis

Soutenons activement nos commerçants et nos artisans

Le confinement est un moment particulièrement dur pour les commerçants et artisans Maisonnais, d'autant qu'un grand nombre d'entre eux réalisent la majeure partie de leur chiffre d'affaires en fin d'année. Il est du devoir d'une commune comme Maisons-Alfort de soutenir les acteurs économiques qui font la vie et la force de notre territoire.

Ainsi, nous proposons la création d'un poste de « *animateur commerce* » dont la fonction première sera d'accompagner administrativement les commerces et artisans pour leur permettre de percevoir les différentes aides mises en place par l'État. En étant l'interlocuteur privilégié des commerçants il aura pour mission de réaliser des actions de communication (animations commerciales), de démarcher et d'aider à l'implantation de nouveaux commerçants.

Par ailleurs, la mairie doit accompagner la numérisation des petits commerces via le développement du **Click and Collect**

en mettant à disposition gratuitement un site internet. Par ce dispositif, chaque commerçant qui le souhaite pourra présenter ses produits et indiquer aux clients comment commander et retirer ses achats, sans coût.

En plus de ces mesures d'urgence, il convient d'avoir une vision de long terme qui passe par l'élaboration d'une stratégie pluriannuelle de développement du commerce de proximité. Cette stratégie doit se faire en lien avec tous les acteurs concernés (associations, habitants, commerçants, élus...) afin d'assurer la pérennité du développement des commerces à Maisons-Alfort.

À l'approche des fêtes de fin d'année qui se dérouleront dans un contexte particulier, je tiens à vous souhaiter de passer de bons moments dans le respect des mesures sanitaires préconisées.

Thomas Maubert
« **Maisons-Alfort Passionnément** »



PHARMACIES DE GARDE

20 décembre : Duval-Jarrige

16, avenue de la République

25 décembre : Pharmacie de la Mairie

61, avenue du Général de Gaulle

27 décembre : Pharmacie Condorcet

158, avenue Gambetta

1^{er} janvier : Pharmacie de l'École Nguyen Huu

26, avenue du Général de Gaulle

3 janvier : Pharmacie de la Liberté

54, avenue de la Liberté

10 janvier : Pucci Patricia

20, rue du Maréchal Juin

RENCONTREZ VOS ÉLUS SUR LES MARCHÉS

Du fait de la situation sanitaire, les permanences de vos élus sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.

PERMANENCE DE VOTRE DÉPUTÉ



Michel Herbillon, en tant que député de Maisons-Alfort, et comme il le fait dans les autres communes de sa circonscription (Charenton-le-Pont, Joinville-le-Pont et Saint-Maurice), reçoit les Maisonnais une fois par mois à l'Hôtel de ville de Maisons-Alfort. Compte tenu de la crise sanitaire, la prochaine permanence aura lieu **le 17 décembre à partir de 16 h 30** sur rendez-vous en contactant au préalable le secrétariat au 01 43 96 77 23.

ÉTAT CIVIL

Septembre

Naissances : Tsila ROOS, Tess TRAMIER, Sacha GERGAUD, Nohé CHAULET, Noah HOEFS, Naïl ZEMMA, Matthias WISSHAUPT, Maë BOURDELLE, Lina BELHASSAN, Levi PORFIRIO DOS SANTOS, Laïna ZERKANE, Jeanne GUENNI, Isis DAUMONT, Filip MOTICA, Camille PAGANELLI, Axel ROCHE, Andrea BASTARD, Alma LABAUNE ENRIQUE, SLIMI Rami, MONTRESOR Tehani, GUITTON Manon, NIAKATE Amina, EDRI Alon, LHOPITAL Aaron, BITTOUN Or, CHU Ngôn, LUZI BÉDOSSA Joachim, HAZENE Mahdi, BOURGEOIS Sasha, DAHÁĪMANI BOUJIDA Noah.

Mariages : GARMONSHCHIKOVA Alina et HECK Vincent, EDERY Ava et DELACHANAL Olivier, NOEUF COUR Sarah et PRAT Alexandre, PERILLAUD Olivier et BAILLY Géraldine, MESSENGER Antoine et CHEUNG Liliane, FLANDRINA Emma et GOIGNAN Glenn, EL KOUBI David et GUÉHO Tiphany, BOUZOUIK Mohamed et MESSAOUDI Nesrine, VACARI Sabin



COLLECTES DE DÉCHETS

Collecte des déchets toxiques

Marché du Centre : dimanche 20 décembre de 8 h à 12 h.

Marché de Charentonneau : samedi 2 janvier et samedi 6 février de 8 h à 12 h.

Service de Collecte des encombrants et des déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E) :

sur rendez-vous en appelant le 01 45 18 37 27 ou sur la plateforme des démarches en ligne accessible depuis le site internet de la Ville, www.maisons-alfort.fr, rubrique « Mes démarches ». Service totalement gratuit.

Nous vous remercions pour votre patience face aux délais de traitement. Aucun déchet ne devra être sorti sans rendez-vous, sous peine de verbalisation. Une fois le rendez-vous fixé, ceux-ci devront être sortis une heure avant l'heure d'enlèvement prévue.

Toutes les collectes sont assurées les jours fériés

Les vendredis 25 décembre et 1^{er} janvier, la collecte des ordures ménagères sera assurée dans le secteur Nord. Il est recommandé de sortir les conteneurs le jour de la collecte dès 6 h du matin.

Attention, le **30 novembre** était le dernier jour de collecte des déchets végétaux. Celle-ci reprendra le 1^{er} lundi du mois de mars 2021.

Déchèterie

Afin de connaître la déchèterie la plus proche de chez vous, veuillez contacter les services du territoire Paris Est Marne&Bois au 01 48 71 59 13 ou par e-mail environnement@pemb.fr, ou bien consulter le site internet du territoire : www.parisestmarnebois.fr. Un justificatif de domicile et une pièce d'identité vous seront demandés.

LA POSTE : FERMETURES ANTICIPÉES

Les jeudis 24 et 31 décembre, le bureau de Poste « École Vétérinaire » fermera exceptionnellement à 14 h en raison des fêtes de fin d'année.



LA POSTE

et CAZACIUC Cristina, CHARTIER Louis et DANIBO Marine, BELPECHE Odile et ANDREAU David, LEBIOT Pierre-Marie et WILHELM Brigitte, DUPONT Flavien et TREARD Justine, COURTY Adrien et ANNEQUIN Pauline, KALCK Sébastien et MUTHUKUMARASAMY Anny, DEMIRCIYAN Christian et SIRANOUSIAN Tamar, DUCHER Alice et MOKHTARI Louis, VOGLION Thibaut et DENTAL Clélia, CHARRON Kevin et DOUANT Julie, COLONNA Romain et ESTEVES Marion, LEVEQUE Alexandra et BAUDRY Guillaume, SY Djiby et HASSANI Ibtissam, FRELICOT Alice et AIT-MEDDOUR Assim, AMMAR Raphaël et PEREZ Alexa, JRILI Fouad et EL KHEIR Asma, PEERMAHOMED Yasmine et TCHAH Malika, BRETONNIÈRE Sandrine et GOUDOT François-Xavier.

Décès : JOUSSE Robert, BAUX Guy, BENSALD Akli, JAMART Daniel, SAINT GEORGES Nicole épouse AMROUCH, BIASATTO Milena épouse CARNIEL.

Pour vos achats des fêtes de fin d'année



**Pensez aux
commerçants
et marchés de
Maisons-Alfort**

La qualité à proximité

Marché du Centre

Angle avenues Professeur Cadiot / République
Ouvert les jeudis 24 et 31 décembre 2020
ainsi que les vendredis 25 décembre 2020 et 1^{er} janvier 2021

Marché de Charentonneau

Angle avenues Gambetta / Georges Clemenceau
Ouvert les samedis 26 décembre 2020 et 2 janvier 2021